

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Santé

INSTITUT NATIONAL DE SANTE PUBLIQUE

NOTE D'INFORMATION N°00
SURVEILLANCE AEROBIOLOGIQUE DU POLLEN
PERIODE FEVRIER, MARS ET AVRIL

Institut National de Santé Publique I.N.S.P
www.insp.dz

Note d'Information n° 00 du 14 Juillet 2024
Publiée le : 15 Juillet 2024





Cette note a pour but de rapporter les résultats obtenus lors de la surveillance aerobiologique du pollen au niveau des deux sites d'Alger à savoir CHU Beni Messous et le Centre Pierre Marie Curie (CPMC).

Résultats obtenus

- Durant les 3 mois (février, mars, avril) de cette année, **3 082** grains de pollen/m³ ont été enregistrés au niveau des deux sites.
- D'après l'analyse pollinique, l'atmosphère présente trois types de pollen :
 - Le premier regroupant des espèces considérées comme abondantes telles que : les Cupressacées, les Pinacées, les Urticacées, le Frêne et Corylus avellana (noisetier) ;
 - le second type, moins abondantes telles que : le Saule, le Hêtre, le Platane, le Peuplier, les Poacées ;
 - et le troisième très faibles telles que : les Chénopodes, les Myrtacées et l'Orme.
- Un pic significatif de **416** grains de pollen /m³/jour a été observé au milieu du mois de mars. Ce mois-ci enregistre le plus haut taux de pollen, avec **77,62** %, suivi par février avec **11,31** % et enfin avril avec **11,07** %.
- La pollinisation de certaines espèces s'est faite durant les trois mois contrairement aux autres où elle a débuté à la fin du mois d'avril.
- Le site de Beni Messous a montré un indice pollinique¹ plus élevé que celui du CPMC, avec une diversité d'espèces plus importante.

Le tableau ci-dessous regroupe les proportions de chaque espèce identifiée durant les 3 mois de l'année 2024 :

¹ Indice pollinique : : il consiste à mesurer la quantité de pollen dans l'air, Nombre de pollen dans un mètre cube d'air.



NOTE D'INFORMATION N°00

SURVEILLANCE POLLEN

Tableau I : Répartition des espèces en pourcentage par mois au niveau de la wilaya d'Alger année 2024

Espèces	Février	Mars	Avril	Total
	Proportion en %	Proportion en %	Proportion en %	Proportion en %
Cupressacées	20,56	70,61	13,41	58,57
Pinacées	66,39	15,75	4,88	20,51
Urticacées	0,56	4,51	7,93	4,45
Frêne	0,83	2,73	18,90	4,25
noisetier	6,94	2,98	2,74	3,44
Oleacées	2,78	0,33	15,55	2,24
Saule	0,00	0,66	5,79	1,14
Hêtre	0,00	0,25	7,01	0,94
Platane	0,28	0,50	3,35	0,78
Peuplier	0,00	0,25	4,27	0,65
Oseille	0,56	0,66	0,61	0,65
Chêne	0,00	0,33	2,44	0,52
Poacées	0,00	0,17	2,74	0,42
Chénopode	0,00	0,04	0,91	0,13
Charme	0,00	0,04	0,91	0,13
Plantain	0,00	0,00	1,22	0,13
Ambroise	0,00	0,04	0,91	0,13
Moracées	0,00	0,00	1,22	0,13
L'orme	0,28	0,08	0,00	0,10
Fabacées	0,83	0,00	0,00	0,10
Myrtacée	0,00	0,04	0,00	0,03
Asteracées	0,00	0,00	0,30	0,03
Autres	0,00	0,04	4,88	0,55
Total	100,00	100,00	100,00	100,00

Conclusion :

Ce système de surveillance basé sur l'aéropalynologie permettra de mesurer la concentration dans l'air du pollen, de quantifier et de décrire l'exposition humaine et d'évaluer l'efficacité des mesures préventives et de protection de la santé. Des efforts soutenus par la contribution d'autres secteurs permettront de réaliser des études sur les espèces végétales les plus répandues et les plus allergisantes.